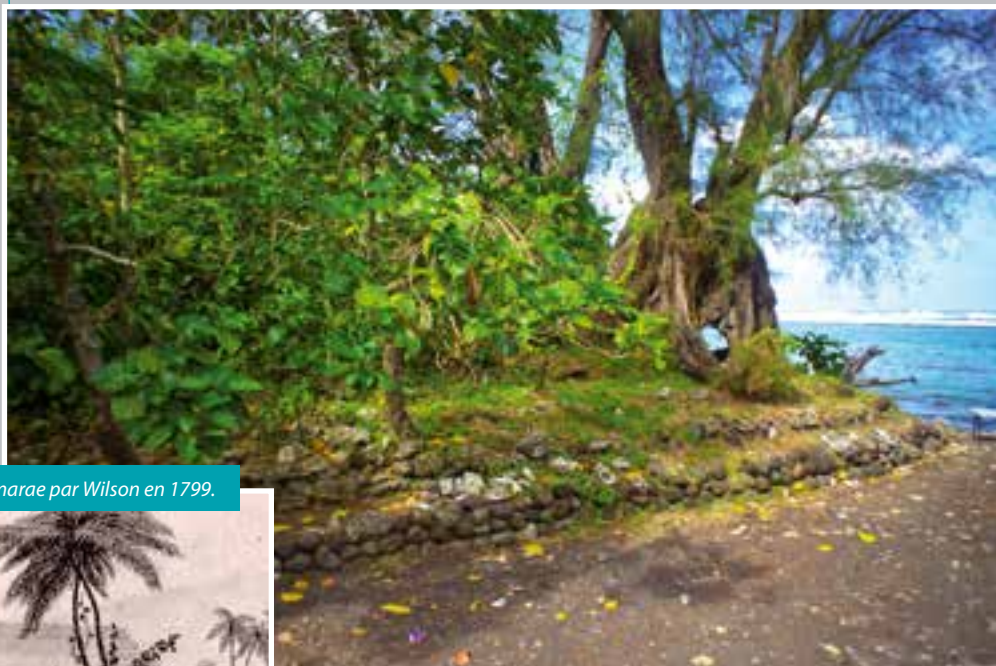


Le mārāe Māha'iātea réhabilité

RENCONTRE AVEC JOANY CADOUSTEAU, HISTORIENNE, JAMES TUERA, DU BUREAU DE LA COMMUNICATION ET HIRIATA MILLAUD, ATTACHÉE CULTURELLE TAHITI TOURISME, DÉTACHÉE AU SERVICE DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE.

30

HIRO'A JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES



© Matarai

Gravure du marae par Wilson en 1799.



Du mārāe Māha'iātea, situé en bord de lagon à Papara, il ne restait qu'un amas de pierres, souvenir d'un édifice remarquable. En 2014, le ministère du Tourisme a sollicité le Service de la Culture et du Patrimoine pour évaluer la faisabilité d'un projet de réhabilitation du site*.

Après deux années de réflexion, de recherches puis de travaux, la restauration et l'aménagement paysager du mārāe Māha'iātea sont terminés ! Un trésor du passé qui se relève, une richesse pour l'avenir ! Voici les explications de Joany Cadousteau, historienne, James Tuera, du bureau de la communication et Hiriata Millaud, attachée culturelle Tahiti Tourisme, détachée au Service de la Culture et du Patrimoine.

Quelle est l'histoire, l'importance et la particularité de ce site ?

Le mārāe est situé non loin de la passe Fa'arearea qui s'ouvre sur la grande baie de Pōpoti et fait face à l'embouchure des rivières Matehoro et Fa'arearea. La montagne qui le domine se nomme Mou'a-Tamaiti, sommet mythique et emblématique de Papara en lien avec Papeno'o. Mou'arahi est en contrebas de Mou'a-tamaiti, et de chaque côté s'étirent les crêtes Te-Ivi-Roa et Te-Ivi-Rairai-Taha-Rarā. Le mārāe Māha'iātea a été classé par arrêté 865 a.p.a du 23 juin 1952 en vue de sa protection. Les écrits disponibles font état de son édification sur la péninsule Manomano vers

1766-1768 par le ari'i 'Amo et sa femme Porea, afin d'y consacrer leur fils Teri'irerei-'Outu-Rau-Nā-To'oāra'i. C'est un des derniers grands mārāe de rang hui ari'i érigé de l'histoire tahitienne. Bien que relié par l'une de ses pierres de fondation, et dans sa dernière séquence, aux mārāe ancestraux To'oāra'i et Tāputuāra'i de Papara, le mārāe Māha'iātea ne fut - semble-t-il - jamais actif. Son architecture monumentale a été décrite à la fin du 18^{ème} siècle par le capitaine Cook et le naturaliste Banks le 29 juin 1769. Ces derniers ont notamment révélé par leur témoignage écrit que le ahu de forme pyramidale à 11 gradins (13,40 m de hauteur environ, correspondant ainsi à un

immeuble de 4 à 5 étages), était constitué d'une alternance de blocs de corail et de pierres basaltiques taillées en rond de bosse. Leur estimation et description fait état d'une envergure exceptionnelle d'à peu près 109 m sur 106 m et la superficie de sa cour entre 7 200 à 11 800 m². Il a également été visité par le capitaine Wilson en 1798 et par l'ethnologue Handy en 1922, puis par l'archéologue Emory en 1933. Aujourd'hui, 60 % du ahu aurait disparu selon les estimations et les vestiges actuels ne représenteraient plus que 10 % de la surface originelle du mārāe. Māha'iātea a subi depuis plus de deux siècles de multiples dégradations, tant du fait de l'intervention humaine que des éléments naturels.

Comment se déroule le programme actuel de fouilles ?

Les fouilles ont commencé officiellement le 19 décembre 2016, l'archéologue Mark Eddowes a été choisi par le Service de la Culture et du Patrimoine pour réaliser cette campagne de fouilles. Le vendredi 9 décembre, les premiers sondages ont été effectués sur site. Nous communiquerons les résultats très prochainement.

Comment avez-vous procédé pour la mise en œuvre de la restauration et de l'aménagement paysager ?

Nous avons fait appel à un géomètre pour réaliser un relevé topographique de la parcelle, de manière à décrire précisément les éléments en présence. Le géomètre a été accompagné par un archéologue. S'agissant d'un site classé, nous devions nous entourer d'un archéologue avant d'envisager l'aménagement paysager souhaité. Mark Eddowes ayant été chargé d'organiser cette campagne de fouilles, son objectif est de vérifier si lesdits amé-

nagements n'impacteront pas la structure, ainsi que de retrouver les vestiges enfouis. Pour protéger le site des nombreuses allées et venues, le Service de la Culture et du Patrimoine a envisagé la mise en place d'une clôture en palissade et d'un portail. Un enrochement est également prévu en bordure de mer, permettant ainsi la réalisation de l'aménagement paysager composé de plantes et espèces végétales endémiques correspondant au lieu. La structure en elle-même sera préservée par le biais de poteaux et de cordes de protection.

Quelles difficultés avez-vous rencontrées jusqu'à maintenant ?

Il n'y a pas eu de réelles difficultés, nous avons contacté le maire de Papara avec qui nous travaillons de concert au bon déroulement du projet. S'agissant cependant d'un site classé, il convenait de prendre toutes les précautions nécessaires avant d'entamer quoique ce soit. Ce qui a été fait.

Qu'est-ce que les visiteurs vont pouvoir y découvrir ?

Un site qui aura été dépollué, des vestiges d'un passé d'antan dans un environnement paysager correspondant. Une signalétique informative sera aussi mise en place sous peu.

Des activités pourront-elles y être envisagées (visites guidées, reconstitutions, spectacles) ?

A terme, il conviendrait en effet de mettre en valeur ce site d'exception par le biais d'activités. Des discussions devront être engagées prochainement avec les parties concernées. ♦



Mark Eddowes, archéologue du projet, en plein repérage.

© SCP

* Voir Hiro'a 88, rubrique « Œuvre du mois »

31

HIRO'A JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES